

Cinéma-audiovisuel

Classe terminale, enseignement optionnel,
voies générale et technologique

Juin 2019

Sommaire

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal	3
Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel en classe terminale	4
■ <i>Enjeux et objectifs</i>	4
■ <i>Modalités</i>	5
Connaissances et compétences travaillées	7
Questionnements et situations d'apprentissage	8
■ <i>Questionnements</i>	8
■ <i>La pratique artistique</i>	11
■ <i>Situations d'apprentissage et expériences de l'élève</i>	12
Attendus de la fin de classe terminale	13
Évaluation	13

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal

Au cycle terminal, les enseignements optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Comme en seconde, ils précisent les grands objectifs visés, les compétences et les questionnements envisagés. Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Associant toujours étroitement la pratique expressive de création ou d'interprétation à l'acquisition de connaissances sur les techniques, les œuvres et leur histoire, les programmes des enseignements optionnels construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel en classe terminale

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel engage l'élève dans la découverte, puis le développement d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. Prenant en compte la dimension contemporaine et patrimoniale de ce domaine, il met en lumière sa dynamique créative en lien avec ses réalités (technologiques, économiques), ses évolutions et quelques repères significatifs de son histoire. Fondé sur une démarche de projet, il forme chez l'élève la capacité d'analyser les écritures en images et en sons, de les produire et d'en mesurer la spécificité artistique et culturelle au regard d'autres arts ou médias.

■ Enjeux et objectifs

- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel prend appui sur des œuvres (contemporaines et patrimoniales, françaises et étrangères) ancrées dans des époques, des géographies, des genres et des systèmes de production variés, tout en intégrant des créations innovantes issues des nouveaux modes de production et de diffusion. Il accorde une importance toute particulière à la diversité des formes, des supports, des formats, des moyens de production et de diffusion, des techniques de représentations animées et sonores, dont il interroge les relations et le sens. Invitant l'élève à construire des repères et des filiations, il éclaire la manière dont le langage du cinéma et de l'audiovisuel se renouvelle en prenant en charge les grands enjeux de son temps. Il permet ainsi à l'élève d'appréhender, tant pratiquement que théoriquement, la fécondité de la création cinématographique et audiovisuelle et de développer un regard critique sur ce qui relève, pour différents publics, de la culture générale, humaniste et civique.
- Favorisant l'autonomie et l'apprentissage personnel de l'élève, cet enseignement lui offre l'occasion d'éduquer son regard, d'affirmer et de défendre ses goûts, de réfléchir à sa place de spectateur et d'apprécier par lui-même l'usage et la valeur des images dans la société contemporaine.

- L’enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s’adresse à tous les lycéens qui s’intéressent aux écritures en images et en sons, et qui sont désireux d’acquérir une culture et une pratique dans ce domaine. Cet enseignement optionnel ouvre des perspectives en stimulant la curiosité des élèves. Il peut favoriser la transversalité par les croisements qu’il propose avec de nombreuses disciplines relevant aussi bien des Humanités que des sciences. En classe terminale, les élèves approfondissent les questionnements et les situations qui ont pu être rencontrés les années précédentes. Ils structurent ainsi leurs connaissances et développent la maîtrise de leur pratique.

■ Modalités

- L’enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s’appuie sur une variété de situations pédagogiques pour favoriser les enrichissements mutuels entre les composantes culturelles, pratiques et théoriques de cet art. Afin de développer des compétences discursives, analytiques et créatives, il propose à l’élève différentes expériences : passer de l’émotion à la réflexion, de la réflexion à la création, et inversement. Aussi, dans un cadre partenarial (salles de cinéma, institutions culturelles, professionnels du secteur), associe-t-il fréquentation des œuvres, notamment en salles, analyse et production individuelle ou collective (écriture, tournage, montage, post-production, etc.) dans une démarche de projet affirmée.
- L’enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s’organise autour de cinq axes d’étude qui reflètent la multiplicité des méthodologies et des approches du cinéma et de l’audiovisuel : Émotion(s), Motifs et représentations, Écritures, Histoire(s) et techniques, Économie(s). Ces axes structurent les apprentissages à travers tous les niveaux du lycée et favorisent une variété de perspectives (respectivement pragmatique, culturelle, poétique, historique et technique, économique). Ils assurent en outre la cohérence de la progression des enseignements tout au long du lycée.
- Au sein d’un établissement, cet enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée de professeurs titulaires d’une certification complémentaire de cinéma-audiovisuel. Ceux-ci travaillent en relation étroite avec la ou les structures culturelles partenaires et des intervenants professionnels choisis dans le cadre du partenariat (scénaristes, réalisateurs, scriptes, monteurs, ingénieurs du son, producteurs, distributeurs, etc.). Dans cette perspective, l’enseignement de cinéma-audiovisuel doit s’appuyer sur les

ressources culturelles de proximité et tirer parti du calendrier des événements culturels (programmation des institutions, de festivals divers, rétrospectives, spectacles, expositions, etc.), afin de construire les projets d'enseignement et leur progression.



Connaissances et compétences travaillées

Dans le cadre de cet enseignement optionnel, l'élève acquiert des connaissances (esthétiques, culturelles, historiques, techniques) et développe des compétences (réflexives, analytiques et méthodologiques, artistiques, critiques) au service de l'affirmation de son jugement et de sa pratique créative, personnelle ou collective. Ces connaissances et compétences peuvent s'organiser selon les quatre ensembles suivants :

- Comprendre le sens d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle en lien avec quelques éléments significatifs de son contexte (production, diffusion, public).
 - Apprécier les caractéristiques d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel au regard d'autres arts ou médias.
 - Déterminer les choix constitutifs d'un projet de création et les mettre en œuvre.
-
- Analyser de manière détaillée et argumentée les principaux éléments significatifs de productions cinématographiques et audiovisuelles.
 - Développer un regard critique personnel sur diverses écritures cinématographiques et audiovisuelles et leurs spécificités.
 - Mobiliser ses compétences d'analyse et de réflexion au service de sa propre pratique d'écriture cinématographique et audiovisuelle.
-
- Connaître quelques repères de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel en lien avec ceux des autres arts ou médias.
 - Interroger les évolutions récentes qui caractérisent la création cinématographique et audiovisuelle (innovation, diversification des modèles de production et de diffusion).
 - Mobiliser ses connaissances pour nourrir son expérience de spectateur et sa pratique artistique.
-
- Éprouver par la découverte et l'échange ses propres choix esthétiques et critiques.
 - Affirmer les valeurs propres à sa responsabilité de spectateur et de créateur.
 - Présenter et défendre son projet artistique et les choix qui le fondent.

Questionnements et situations d'apprentissage

Dans l'enseignement optionnel, en classe terminale, les apprentissages s'organisent autour de la réflexion sur les formes de l'expression subjective, qu'il s'agisse de ses manifestations critiques, créatives, économiques, et de leurs possibles interactions. Dans le champ du cinéma et de l'audiovisuel, comment s'affirment l'exercice du jugement esthétique et l'expression de la subjectivité ? À quelles formes et forces artistiques cette dernière peut-elle recourir lorsqu'elle envisage de se mettre en scène ? Quels sont les soutiens et les moyens offerts aux œuvres qui font le choix de se développer en marge des grandes sociétés de production ? L'élève retrouve les principales notions étudiées en classes de seconde et de première (les mutations dans lesquelles sont engagées les écritures cinématographiques et audiovisuelles, leurs effets sur le public, etc.). Il les prolonge en prenant conscience des liens entre engagement critique, affirmation de soi dans la création et recherche d'indépendance économique au service de l'indépendance de l'art. À la fin de la classe terminale, il est capable d'analyser les modalités et les enjeux de l'expression du sujet à l'écran, et de les mettre en perspective dans le cadre d'écritures et de systèmes de production divers. Il peut nourrir de ces réflexions sa propre pratique artistique pour approfondir une démarche d'écriture personnelle, consciente des spécificités et des contraintes dans lesquelles elle se déploie.

■ Questionnements

Au cours de l'année, l'enseignement s'organise avec souplesse en un parcours théorique et pratique orienté par trois questionnements, dont l'actualisation et l'agencement sont laissés à l'appréciation du professeur, en fonction des projets menés, du partenariat et des ressources locales. En classe terminale, le professeur construit sa progression en combinant librement les questionnements suivants :

- L'engagement critique (Émotion(s))
- Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran (Motifs et représentations & Écritures)
- Cinémas indépendants (Histoire(s) et techniques & Économie(s))

Chacun de ces questionnements articule approches théoriques et pratiques.

<div style="text-align: right;">Axes</div> <div style="text-align: left;">Niveau</div>	Émotion(s)	Motifs et représentations	Écritures	Histoire(s) et techniques	Économie(s)
Enseignement optionnel de CAV en classe terminale	L'engagement critique	Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran		Cinémas indépendants	

L'engagement critique

Héritière de la critique artistique et littéraire, la critique cinématographique a dès son origine exprimé un engagement esthétique, alors qu'il s'agissait de légitimer à la fois cette activité et son objet. Art d'évaluer les films et d'éclairer leur compréhension dans leurs dimensions artistique, politique, morale, elle constitue l'expression argumentée d'une subjectivité et implique l'exercice d'une sensibilité informée par la culture de son auteur. La notion d'engagement critique permet d'appréhender, dans sa complexité et ses limites, la manière dont cette activité affirme des choix esthétiques et repose sur une vision du cinéma et du monde.

À travers l'analyse de quelques prises de position critiques, l'élève étudie les formes et les effets de ce type de manifestations culturelles. Il prend conscience de l'influence que peut exercer une idéologie, explicite ou non, sur le point de vue exprimé. Il interroge les articulations entre critique, analyse et théorie. À partir de l'émotion provoquée par les films qui le touchent et qu'il aime, il expérimente les enjeux et les contraintes de l'exercice critique. Il mesure l'écart entre les avis publiés sur internet qui constituent souvent son environnement quotidien de spectateur et son jugement critique. Au fil de l'année et de sa progression, il développe un vocabulaire adapté et nuancé pour affirmer son regard critique dans des productions écrites ou audiovisuelles qui peuvent faire l'objet de diffusions plus larges que le cadre de la classe. Il enrichit sa pratique culturelle par la rencontre de professionnels et par l'identification de quelques acteurs et réseaux de la critique cinématographique contemporaine.

Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran

Dès ses origines, le cinéma prend en charge l'expression personnelle et orchestre son ouverture à une dimension collective dans le passage à l'écran du privé au public. Au-delà de la stricte question du point de vue, des formes variées d'expression et d'engagement du sujet mettent en jeu des moyens divers de dépasser l'apparente contradiction que constitue le fait de se tenir devant et derrière la caméra, à la fois filmeur et filmé. Fiction ou documentaire à dimension autobiographique, auto-fiction, journal intime filmé, portrait ou autoportrait, film biographique (*biopic*), essai filmé, carnet de voyage, enquête, carnet de création, film expérimental, ciné-tract, remontage d'archives, etc. postulent, dans un dialogue constant avec le monde et avec l'autre, que l'auteur, lorsqu'il se met en scène, renvoie chaque spectateur à sa propre humanité.

À travers l'analyse de quelques-unes de ces formes cinématographiques et audiovisuelles, historiques ou contemporaines, l'élève découvre la diversité de l'expression et de la représentation du sujet à l'écran et ses enjeux. Il prend conscience de la complexité esthétique et politique que revêt le geste de se filmer et de partager socialement ces images. Il interroge sa propre pratique (*selfie*, expression sur les réseaux sociaux) d'un point de vue critique et civique, et peut ainsi la faire évoluer vers des dispositifs artistiques assumés. Au fil de l'année et de sa progression, il développe un vocabulaire adapté et nuancé pour affirmer son regard artistique dans des productions audiovisuelles qui peuvent faire l'objet de diffusions plus larges que le cadre de la classe. Il mesure combien le sujet se définit dans un rapport singulier à l'autre, à sa propre mise en scène et au support de la représentation.

Cinémas indépendants

L'expression « cinéma indépendant » désigne les œuvres produites en marge des grandes sociétés de production dominant l'industrie cinématographique et audiovisuelle d'un pays à une époque donnée. La production indépendante prend des formes variées du fait de l'organisation économique du cinéma d'un pays, de la période historique où elle se déploie et de la pluralité des démarches artistiques. Le film indépendant peut être complètement autoproduit, financé par une société indépendante, cofinancé par un grand studio américain (*Major*) ou encore soutenu par un système spécifique d'exception culturelle.

En étudiant la production indépendante d'un ou de plusieurs pays dans un cadre historique défini, l'élève approfondit sa connaissance des enjeux économiques qui sous-tendent la création cinématographique et audiovisuelle. Il comprend les raisons qui poussent un réalisateur à se tenir en marge des grandes sociétés de production, la volonté de maîtrise du processus créatif qui peut être liée à ce choix et les conditions techniques qui favorisent l'émergence d'un mouvement indépendant ou d'une démarche d'auteur indépendant (caméras légères, montage vidéo, etc.). Dans une perspective plus large, il découvre les modalités de

diffusion du cinéma indépendant à travers l'existence éventuelle d'un réseau de salles indépendantes, la tenue de festivals, la publication de revues spécialisées.

Au fil de l'année et de sa progression, l'élève approfondit sa connaissance de la variété des modes de production cinématographique et audiovisuelle. Il observe les tensions entre cette création artistique autonome, les normes esthétiques et les enjeux économiques. Il prend conscience de l'existence d'une esthétique « indé » (et de sa possible récupération par la production industrielle). Il perçoit les relations complexes qui peuvent se nouer entre cinéma indépendant et cinéma industrialisé, au-delà de leur opposition. Il enrichit ainsi son approche de la notion d'« auteur » et en nourrit sa propre pratique.

■ La pratique artistique

En classe terminale, l'élève appréhende le processus global de l'écriture filmique, en s'appuyant notamment sur ses acquis antérieurs et en les approfondissant. Aussi cette année accorde-t-elle une place importante à la réalisation d'un projet de réalisation abouti dont la forme et les objectifs sont laissés à la libre appréciation du professeur dans le cadre des connaissances et compétences travaillées en classe. Le projet est développé :

- en ménageant avec souplesse des échos avec un ou plusieurs questionnements du programme de la classe terminale, afin d'encourager leur réinvestissement dans la pratique de l'élève ;
- en privilégiant, au sein de la classe, le travail en équipe articulé à la démarche personnelle de l'élève.

Le projet aboutit à la mise en forme d'un carnet de création (note d'intention, description et analyse réflexive des étapes de création, documents de travail, etc.) et à la réalisation d'un court métrage ou d'un fragment finalisé (une ou plusieurs séquences, une partie, un chapitre, etc.) issu d'un ensemble plus vaste.

Le projet est préparé au sein de la classe par des exercices et des travaux pratiques qui permettent d'expérimenter et de s'approprier différentes étapes de l'écriture cinématographique et audiovisuelle (écriture de scénario, repérages, tournage, montage, montage son, mixage, étalonnage, effets visuels, etc.). À travers celles-ci, l'élève est amené à effectuer des choix artistiques, à les approfondir afin d'affirmer peu à peu un point de vue et d'être en mesure de le justifier.

Lors des exercices ou évaluations de l'année, la réalisation n'est pas évaluée en tant que telle. Elle sert de support au questionnement sur la démarche de création et sur l'engagement personnel de l'élève.

■ Situations d'apprentissage et expériences de l'élève

En cinéma-audiovisuel, l'élève fait l'expérience de situations d'apprentissage variées, parmi lesquelles : la rencontre avec des œuvres, l'échange avec des professionnels, la pratique artistique sous la forme d'exercices ou de projets, les apports théoriques et historiques sous la conduite du professeur, les démarches d'analyse. Dans les expériences vécues par l'élève, ces différentes modalités pédagogiques sont associées afin que soient tissées des relations fortes entre les dimensions théoriques et pratiques de l'enseignement.

Dans l'enseignement optionnel, en classe terminale, l'accent est mis sur les formes de l'expression subjective, dans ses dimensions critiques, créatives et économiques. Dans cette perspective, une place prépondérante est accordée aux situations d'apprentissage qui favorisent :

- la découverte de différentes formes d'expression et de représentation du sujet à travers l'analyse d'œuvres variées et la réalisation d'exercices créatifs pouvant aboutir à un projet complet ;
- l'expérimentation des enjeux et des contraintes de l'écriture critique tant en réception qu'en production ;
- la découverte et l'analyse de différentes réalisations relevant du cinéma indépendant, de leurs modes de production et de diffusion ;
- l'intégration de ces réflexions pour nourrir une pratique personnelle ;
- la réalisation d'un projet de création cinématographique (court métrage, fragment d'un ensemble plus vaste, etc.) et l'analyse critique de ce projet ;
- l'argumentation personnelle en vue d'exposer et de justifier des choix artistiques, les références qui les nourrissent et les valeurs qui les fondent ;
- la collaboration avec des professionnels, notamment pour mesurer la tension entre contrainte et liberté dont ils font l'expérience ;
- l'élaboration d'un carnet de création accompagnant le projet de l'année et les réflexions qu'il suscite ;
- l'analyse détaillée de formes cinématographiques et audiovisuelles, de la séquence à l'œuvre complète, à travers des méthodologies et des approches variées.

Attendus de la fin de classe terminale

En fin de classe terminale, l'élève est capable :

- de comprendre la spécificité d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel en lien avec l'un des questionnements de l'année, et d'en formaliser quelques enjeux théoriques ;
- de s'engager dans une argumentation critique personnelle pour défendre ses goûts et ses choix ;
- d'analyser et de mettre en perspective les formes et dispositifs choisis pour exprimer et représenter le sujet à l'écran ;
- d'identifier les processus qui caractérisent les cinémas indépendants dans leur production, leur diffusion et leur « style » ;
- de maîtriser une démarche d'écriture cinématographique personnelle prenant appui sur ses connaissances et de justifier ses choix ;
- d'analyser de manière précise un extrait ou une œuvre à partir de l'un des questionnements de l'année en mobilisant les outils adéquats.

Évaluation

En cinéma-audiovisuel, l'évaluation s'attache à mesurer les progrès des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances attendues à la fin de chaque année. Outre la fréquence des situations d'évaluation, quelques grands principes sont retenus :

- favoriser une variété de situations engageant alternativement ou conjointement des compétences écrites ou orales, théoriques ou pratiques, individuelles ou collectives ;
- privilégier, dans l'évaluation de la dimension pratique, le cheminement de la réflexion, la démarche créative de l'élève et sa capacité à les justifier ;
- favoriser les situations où l'élève identifie et justifie ses choix artistiques, à travers une diversité de supports ;

- associer dès que possible la dimension théorique et la dimension pratique des apprentissages, et mesurer la capacité de réinvestissement de l'élève ;
- favoriser le croisement des regards évaluatifs des professeurs et des intervenants professionnels.

En classe terminale, on privilégie les situations d'évaluation suivantes :

- l'élaboration d'une réflexion argumentée sur des œuvres, à l'écrit comme à l'oral ;
- l'analyse d'extraits ou d'œuvres en mobilisant les outils adéquats, à l'écrit comme à l'oral ;
- l'analyse et la confrontation de supports et de documents variés en lien avec les questionnements de l'année pour nourrir une réflexion personnelle ;
- la réalisation d'exercices ou d'un projet de création et leur présentation critique ;
- la variation argumentée d'un élément du projet de création à partir d'une consigne ;
- la sélection et l'organisation des traces et documents de travail personnels ou collectifs attestant le cheminement et l'affirmation d'un point de vue au fil du projet (rencontres, entretiens, états du projet, recherches, références, etc.).